

PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle du conseil d'Authier-Nord, le 7 août 2018 à 19h40.

Sous la présidence du maire, Alain Gagnon, sont présents les conseillères et le conseiller suivants : Cécile Hélie, Lorrie Gagnon, Noëlla Dubé et Gilles Dubé. Madame Élise Gagnon agit comme secrétaire.

Sont absents, la conseillère Andrée Labranche et le conseiller Steve Bruneau.

**1-Adoption de l'ordre du jour.**

2018-08-01 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, mais que l'item « Questions diverses » demeure ouvert.

**2-Adoption du procès-verbal du 3 juillet 2018.**

2018-08-02 Il est proposé par la conseillère Noëlla Dubé, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu que le procès-verbal du 3 juillet 2018 soit accepté tel que présenté en y apportant la correction suivante : au point 16, à cimetière, écrire dépouilles et non personnes.

**3-Affaires en découlant.**

Congé pour les vacances.

**4-Approbation des comptes.**

2018-08-03 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que les dépenses suivantes soient adoptées.

Salaires payés en juillet	:	<b>6,252.88\$</b>
Comptes payés en juillet	:	<b>64,442.51\$</b>
Comptes à payer en août	:	<b>12,379.82\$</b>
Pour un total	:	<b>83,075.21\$</b>

**5-Adoption de la correspondance.**

À la suite d'une demande faite au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports concernant les branches qui nuisaient à la visibilité chez madame Berverly Duguay et monsieur Sébastien Deslongchamps, monsieur Marc Deschesnes, du MTMDET nous informe que madame et monsieur ont accepté de couper les branches.

Notre permis d'intervention autorisant la réalisation des travaux pour la construction d'un trottoir dans le Chemin de l'École et une petite partie dans la rue Principale nous a été accordé par le MTMDET.

2018-08-04 Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par la conseillère Noëlla Dubé et unanimement résolu de classer la correspondance aux archives.

**6-Période de questions (10 minutes).**

Aucune question.

**7-Facture de Sintra pour le traitement de surface.**

La soumission reçue pour les travaux de traitement de surface dans les Chemins de l'École et Ceinture du Lac était de 315,882.31\$. Les travaux ont été effectués dans la semaine du 8 au 14 juillet dernier et les factures totalisent 309,840.53\$.

Traitement de surface :	300 806.58\$
Ajustement prix du bitume :	<u>9 033.95\$</u>
Grand total :	<b>309 840.53\$</b>

2018-08-05 Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie et unanimement résolu d'acquitter les deux factures totalisant un montant de 309,840.53\$ à la compagnie Sintra pour les traitements de surface dans les Chemins de l'École et Ceinture du Lac.

## **8-Résolution concernant les services de proximité – CHSLD de Palmarolle.**

2018-08-06

### **Services de proximité**

ATTENDU QUE le Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) a annoncé la fermeture du Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) de Palmarolle ;

ATTENDU QUE le président-directeur général du CISSSAT a pris l'engagement de maintenir, voire, de reconstruire le CHSLD à Palmarolle, lors d'une rencontre avec les maires de la MRC d'Abitibi-Ouest ;

ATTENDU QUE notre modèle de service de proximité, à l'égard de la prestation des soins de santé, est unique, adapté au territoire et aux besoins de la population de la MRC d'Abitibi-Ouest et qu'il doit être maintenu ;

ATTENDU QU' il est inacceptable de laisser les personnes touchées par cette situation dans l'incertitude et notamment les résidents qui ont déjà une santé précaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par la conseillère Cécile Hélie, et unanimement résolu :

- D'INTERPELLER le ministre de la Santé, monsieur Gaétan Barrette afin :
  - QU'il respecte l'engagement pris par le président-directeur général du CISSSAT de maintenir, voire, de reconstruire le CHSLD à Palmarolle ;
  - QU'il confirme, sans délai, la décision de mettre en œuvre cet engagement dès maintenant, notamment parce que les résidents concernés sont déjà de santé précaire ;
- DE SIGNIFIER au ministre Barrette que tous les moyens nécessaires seront pris pour que notre territoire ne subisse pas une perte d'acquis concernant un service essentiel et de proximité.

### **9-Colloque ADMQ pour la directrice générale.**

2018-08-07

Il est proposé par la conseillère Cécile Hélie, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que la directrice générale se rende au Colloque de l'ADMQ, les 20 et 21 septembre prochain à Val D'Or. Inscription de 230\$ à payer + une nuitée au motel. Ses frais de séjour et de déplacement lui seront remboursés.

### **10-Présentation du Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (Ponts P-00270 et P-00271).**

Messieurs Jean Iraca, Luc Adam, Marc Deschesnes et Xavier Samson du MTMDET sont venus le 19 juillet dernier, présenter aux élus leur plan d'interventions concernant les ponts P-270 et P-271. Les élus se rencontreront le 22 août à 19h00 afin de discuter de ce plan d'interventions et préparer une résolution qui sera par la suite acheminée au MTMDET.

### **11-Séances du conseil de septembre et octobre 2018**

Le conseiller Steve Bruneau travaille de nuit lors des mardis 4 septembre et 2 octobre 2018.

2018-08-08

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu de faire un avis public informant la population que les séances des mardis 4 septembre et 2 octobre 2018 prévues au calendrier sont remises aux mercredis 5 septembre et 3 octobre 2018.

### **12-Formation gratuite offerte par l'OBVAJ.**

Une formation intitulée « Agir pour la qualité de l'eau ; je protège mon héritage, je passe à l'action » est offerte gratuitement le mercredi 15 août à 18h30 à La Sarre.

2018-08-09

Il est proposé par la conseillère Lorrie Gagnon, appuyée par le conseiller Gilles Dubé et unanimement résolu que l'inspectrice municipale se rende à la formation gratuite offerte par l'OBVAJ intitulée « Agir pour la qualité de l'eau ; je protège mon héritage, je passe à l'action » à La Sarre. Les frais de déplacement lui seront remboursés.

### **13-100<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité.**

Le 100<sup>e</sup> anniversaire de la municipalité sera célébré en 2022. Au début de l'année 2019, communiqués, sondages et rencontres sont au programme afin d'avoir le pouls des gens face à cet événement. La formation d'un comité se fera par la suite. À ramener en début d'année 2019.

### **14-Période de questions.**

La conseillère Cécile Hélie nous informe qu'elle a aidé l'homme qui s'est fracturé la jambe suite à une perte de contrôle avec sa moto dans le Chemin de la Forêt le 25 juillet dernier.

### **15-Questions diverses.**

**Pont 00265 au Beaver** : les madriers pour la réfection de platelage sont arrivés chez BMR.

**Lac Macamic** : La conseillère Cécile Hélie présente des échantillons d'eau prises tout près de sa résidence. Ça semble être des algues bleues.

**Ghislain Mélançon** : Monsieur Mélançon s'est informé auprès de la conseillère Cécile Hélie à savoir si la borne sèche était réparée. Les équipements servant à la réparer sont commandés. Donc, elle sera réparée bientôt.

**Remorque pour pelle** : Le dossier est encore en cours.

**Lot 4 466 747** : Le lot (4 466 747) appartenant à Messieurs André et Réal Laplante situé à côté de notre lot (4 466 010) sur l'avenue Poirier pourrait être vendu à la municipalité. Ce lot est en zone blanche. Ce lot est regroupé avec d'autres lots dans un seul et même matricule. Vérifications à faire.

**Projet Descente de bateaux** : Le maire et la biologiste Marion Seguy ont encore travaillé sur ce dossier suite à des demandes d'informations additionnelles du MDDELCC.

### **16-Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé, la conseillère Lorrie Gagnon lève la séance. Il est 21h30.

---

Alain Gagnon, maire

---

Élise Gagnon, Dir. Gén. Sec. Très.